

Appel à projets pour les artistes, écrivain(e)s et organismes artistiques du Centre-du-Québec

Centre-du-Québec, le 27 janvier 2025 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, les MRC d'**Arthabaska**, de **Bécancour**, de **Drummond**, de **L'Érable** et de **Nicolet-Yamaska**, les villes de **Bécancour**, de **Drummondville**, de **Nicolet** et de **Victoriaville**, en collaboration avec **Culture Centre-du-Québec**, lancent aujourd'hui le troisième et dernier appel à projets prévu à l'**Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Centre-du-Québec**.

Les artistes, écrivaines et écrivains professionnels ainsi que les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires doivent déposer leur dossier au CALQ au plus tard le **24 avril 2025**.

Information et formulaires

Pour connaître tous les détails du *Programme de partenariat territorial du Centre-du-Québec*, cliquez sur le volet de votre choix, puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information :

- Artistes et écrivain(e)s professionnel(le)s :
 - [Création, production et rayonnement](#)
 - [Mobilité](#)
- Organismes artistiques professionnels
 - [Diffusion, promotion et consolidation](#)
 - [Accueil en résidence et coproduction](#)

Aide aux artistes et aux organismes

Culture Centre-du-Québec offre un accompagnement aux artistes, aux écrivaines et aux écrivains professionnels ainsi qu'aux représentantes et représentants d'organismes culturels qui désirent présenter une demande. Trois séances d'information auront lieu sur le Web via Zoom, soit :

- **Jeudi 13 février à 14 h pour les artistes;**
- **Vendredi 14 février à 9 h pour les organismes;**
- **Mardi 18 février à 18 h 30 pour tout le monde.**

Puisque le nombre de places est limité à 15 personnes par séance, l'inscription est obligatoire et doit se faire auprès de Frédéric Roy, par téléphone au 819 606-0313, poste 228 ou par courriel à froy@culturecdq.ca. De plus, un accompagnement personnalisé sera offert tout au long de l'appel à projets pour celles et ceux qui en expriment le besoin.

À propos du programme de partenariat territorial de Centre-du-Québec

Ce programme est issu d'une entente triennale conclue en février 2023 entre Le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, les MRC d'**Arthabaska**, de **Bécancour**, de **Drummond**, de **L'Érable** et de **Nicolet-Yamaska**,

les villes de **Bécancour**, de **Drummondville**, de **Nicolet** et de **Victoriaville**, en collaboration avec **Culture Centre-du-Québec**. Géré par le Conseil, le programme a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes, des écrivaines et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi qu'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenant(e)s de la région.

- 30 -

Source :

Jean-François Verrette
Agent de communications
Culture Centre-du-Québec
jfverrette@culturecdq.ca
Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Instagram](#)

Renseignements :

Karine Côté
Conseillère en communication
Conseil des arts et des lettres du Québec
medias@calq.gouv.qc.ca
Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#)